

# Vide-greniers Baho

## Inscriptions par courrier - Mode d'emploi.

L'inscription par courrier est proposée aux personnes ne pouvant se déplacer les jours d'inscriptions au foyer rural. Le participant devra se soumettre strictement à la réglementation du mode d'emploi sous peine de nullité de son inscription.

### Fiche 1 :

Choix et nombre d'emplacements que vous désirez.

- Indiquez le nombre d'emplacements désirés et le prix à payer en multipliant le nombre par le prix.
- Sélectionnez, en les entourant, 4 zones préférentielles (sur le plan + ou – 30 emplacements par zone) et en les numérotant de 1 à 4 suivant vos préférences.
- Possibilité d'inscrire un souhait dans la zone suggestions.

### Fiche 2 :

Conditions de participation :

- Lire les conditions de participation et le règlement et l'appliquer
  - Signer l'acceptation
- Tout exposant ne respectant pas ces conditions se verra expulsé du site sans aucun recours.**

### Fiche 3 :

Informations administratives.

- Le participant, NOM, PRÉNOM et ADRESSE complète.
- Justificatifs d'identité :
  - NATURE DE LA PIECE : CNI, passeport, permis de conduire, carte de séjour etc...
  - N° PIECE D'IDENTITÉ : numéro d'identification de la pièce fournie.
  - DATE DE DÉLIVRANCE : date à laquelle l'administration a délivré la pièce fournie.
  - DÉLIVRÉ PAR : autorité qui a délivré la pièce (préfecture des..., consulat, ambassade etc.)
  - N° DE TÉLÉPHONE : possibilité de vous joindre en cas de problème.
- attestation sur l'honneur : inscrire son nom, prénom et adresse datée du jour de signature et inscrire la date du vide-greniers pour lequel vous attestez.

#### Renvoyer :

- Les trois fiches d'informations ainsi qu'une photocopie d'identité recto-verso
- Un chèque correspondant au nombre d'emplacements à l'ordre de « **FOCS DE SANT JOAN BAO** »
- Une enveloppe à votre nom et adresse, timbrée au tarif en vigueur pour le retour de votre inscription.

**Renvoyer le tout affranchi au tarif 20 – 50 gr à :**

FOCS DE SANT JOAN BAO  
MAIRIE DE BAHO 9 rue du Ball  
66540 BAHO

**ATTENTION** toute fiche incomplète ou manquante, manquement à la copie d'identité, d'enveloppe retour ou de règlement correspondant ainsi que le non-respect des délais d'inscription rendra l'inscription nulle.

La Mairie de Baho n'étant pas organisatrice il est inutile de se renseigner auprès de ses services

**TARIF : 9.00 € l'emplacement**

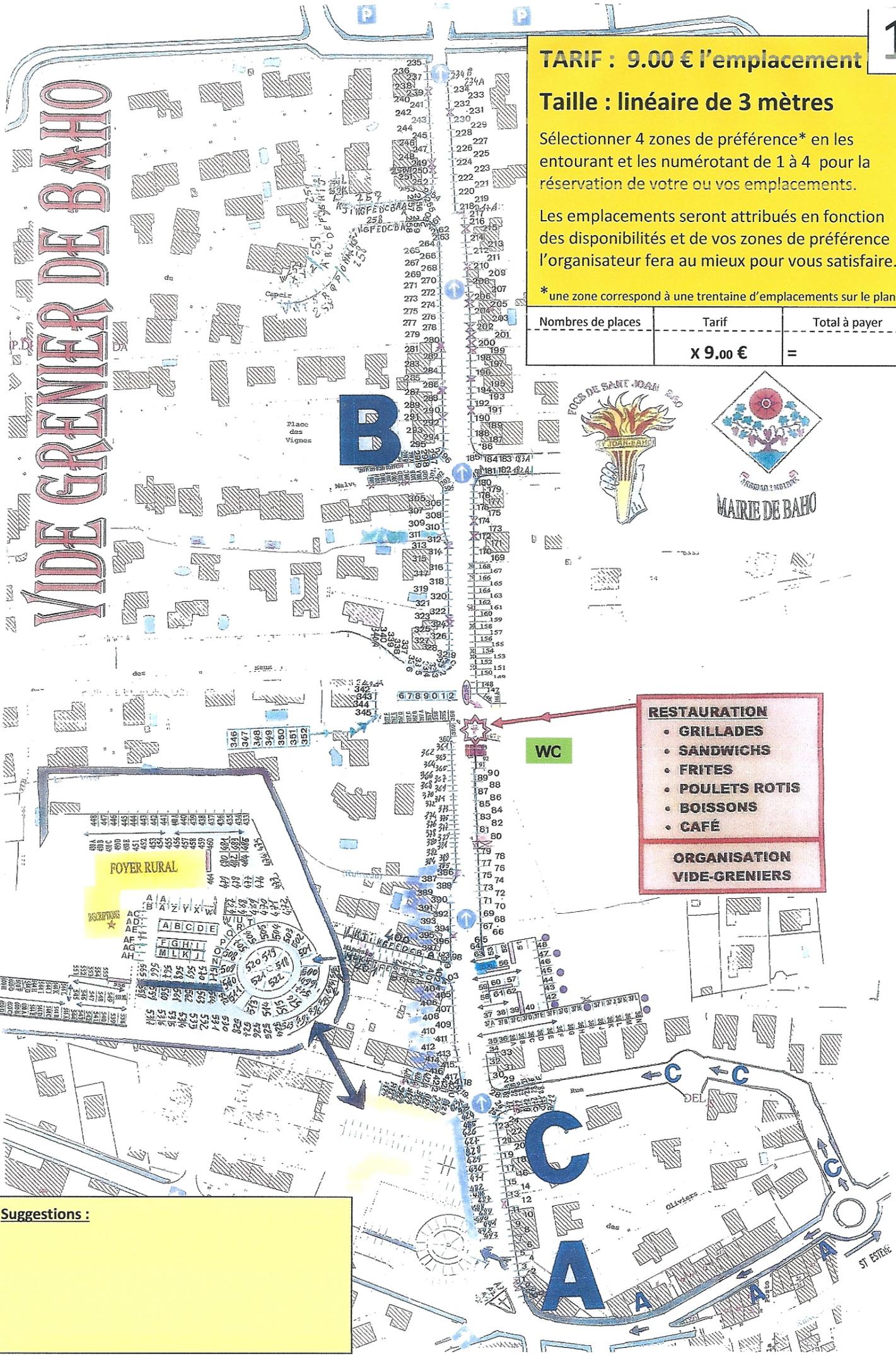
**Taille : linéaire de 3 mètres**

Sélectionner 4 zones de préférence\* en les entourant et les numérotant de 1 à 4 pour la réservation de votre ou vos emplacements.

Les emplacements seront attribués en fonction des disponibilités et de vos zones de préférence l'organisateur fera au mieux pour vous satisfaire.

\* une zone correspond à une trentaine d'emplacements sur le plan

Nombres de places	Tarif	Total à payer
	X 9.00 €	=



**Suggestions :**

**RESTAURATION**

- GRILLADES
- SANDWICHES
- FRITES
- POULETS ROTIS
- BOISSONS
- CAFÉ

**ORGANISATION VIDE-GRENIERS**



# VIDE-GRENIERS DE BAHO<sup>2</sup>

## CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Vide-greniers réservé aux particuliers.
- Interdit aux professionnels.
- Interdit de vendre ou de faire don de tout animal vivant.
- Interdit de vendre des boissons, des confiseries ou des pâtisseries sauf autorisation (fsjb).
- Interdit de vendre toute restauration sauf autorisation (fsjb).
- Chaque participant doit pouvoir justifier de la provenance des marchandises mises à la vente.
- Fournir une photocopie de pièce d'identité et une attestation sur l'honneur.
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- S'engager à respecter le règlement.
- Les exposants sont responsables de leur(s) étalage(s). L'organisateur n'est nullement responsable des vols, casses, détériorations ou escroqueries qui pourraient intervenir de quelque fait que ce soit.
- **L'achat de places engage le participant jusqu'à la fin de la manifestation. Aucun remboursement pour quelque raison que ce soit ne sera effectué.**
- **REGLEMENT LE PARTICIPANT S'ENGAGE A :**
- Exposer de 6h00 à 18h00 et à respecter les emplacements.
- Se présenter aux entrées du site avant 7h00 muni de sa feuille d'inscription. (Tout exposant se présentant après 7h30 devra rejoindre son stand à pied)
- Stationner son véhicule hors du site après déchargement des marchandises.
- Durée du déchargement : 10 minutes maximum.
- **Tout emplacement libre à 7h30 sera mis à disposition des organisateurs sans recours possible.**
- **Propreté de Baho :** le service de ramassage des ordures et des monstres n'étant plus assuré par la commune, il est interdit de laisser sur les emplacements des détritiques ou objets invendus quelle qu'en soit la taille. La police municipale convoquera tout contrevenant.

### Conditions en cas d'intempéries :

- Le vent n'est pas une cause d'annulation ou de report.
- S'il pleut avant l'installation, qui aura lieu au plus tard à 08h00, et après décision de l'organisateur, il sera procédé au report de la manifestation. S'il pleut après l'installation, il ne sera procédé à aucun report.

### Conditions en cas de report :

- Aucun remboursement ne sera effectué.
- L'échange ou la vente de places est laissé à la seule responsabilité du détenteur.

**En cas de report, le vide-greniers aura lieu « voir date sur feuille de participation » dans les mêmes conditions. Les détenteurs de places n'ont aucune démarche à faire.**

**J'accepte les conditions de participation et le règlement**

**Signature :**

**Les organisateurs n'étant pas météorologues, il est inutile de téléphoner pour savoir le temps qu'il fera !!!!**

# VIDE GRENIERS DE BAHO

3

## INFORMATIONS SUR LE PARTICIPANT

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

NATURE DE LA PIECE D'IDENTITÉ FOURNIE : \_\_\_\_\_

N° PIECE D'IDENTITÉ : \_\_\_\_\_ DATE DE DÉLIVRANCE : \_\_\_\_\_

DÉLIVRÉE PAR : \_\_\_\_\_

N° DE TÉLÉPHONE : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

**FOURNIR UNE COPIE DE PIECE D'IDENTITÉ (CNI, Permis de conduire, Carte de séjour)**

---

## Vide – greniers de Baho

### Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), .....  
demeurant au ....., atteste  
sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux vide greniers, ventes au déballage, brocantes ou toute autre forme de  
vente publique dans l'année courant.

Je suis conscient(e) que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part  
m'expose à des sanctions pénales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Baho, le.....

Vide-Greniers du : .....

Signature :